

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit décembre 20 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 14
 Présents : 8
 Votants : 13
 Pour : 13
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON

Représentés : Maxime TERRET par Laurence CHOMIENNE, Marie José BERNET par Rachel HAMET, Jean-Yves MIDEY par Josiane CASBOLT, Grégory BARBET par Catherine CANARD, Marie-Claude WILSON par Claude BOISSON

Excusés : Mathieu TRIBOULET

Absents :

Secrétaire de séance : Mireille PERRET

Objet: Renouvellement de la convention de partenariat de l'Agence Postale Communale

Madame le Maire expose le nouveau contrat de présence postale et les modalités d'organisation de l'APC qui devient « point » du contact du réseau de la poste offrant tout la gamme de service de la Poste.

Le Conseil Municipal décide,

Après en avoir délibéré, (13 pour, dont 8 présents et 5 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE de renouveler la convention pour une durée de 9 ans, conformément aux modalités financières garantissant une indemnisation correspondant aux nouvelles modalités de gestion.

AUTORISE le maire à signer la nouvelle convention de partenariat proposée.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
 Josiane CASBOLT

Sécretaire de séance
 Mireille PERRET


 Le Maire
 Josiane CASBOLT

